



Procédures licenciement salarié incompetent

Par **lizzy7**, le 11/10/2013 à 08:08

Bonjour,
je souhaiterais avoir des renseignements concernant un salarié qui a des déficiences intellectuelles (va être reconnu travailleur handicapé et mis sous tutelle) et dont j'aimerais me séparer car il devient dangereux et incompetent pour mon entreprise (ne peut pas utiliser le matériel nouveau car pas assez compétent, ne peut plus conduire un tracteur car boit et risque avoir un accident...)

Aussi comment puis je faire ? Est ce possible de le licencier pour faute sans avoir à payer d'indemnité ?

Où puis je me renseigner ? (car l'inspection du travail est vraiment incompetente là dessus)

merci d'avance

Par **P.M.**, le 11/10/2013 à 11:41

Bonjour,
Il faudrait déjà savoir si le Médecin du Travail le déclare toujours apte mais cela ne peut de toute façon pas constituer a priori une faute grave privative d'indemnité de licenciement...